

APPEL À PROJETS
TREMPIN JEUNES TALENTS
LA COMMUNE



LE PROJET

LA COMMUNE

UNE NOUVELLE BOUGIE !



La Commune
fêtera ses 2 ans le
samedi 21 mars 2020.
C'est avec vous que
nous souhaitons
imaginer et construire

cette journée d'anniversaire, vous qui
avez peut-être un talent caché, une
fibre créatrice qui ne demande qu'à
s'exprimer...

Au programme, une journée de tremplin
artistique et culinaire où les arts et les
savoir-faire se côtoieront.

Une soirée festive pour se retrouver et
partager ces moments simples et
vivants que l'on affectionne tout
particulièrement à La Commune.

QUI SOMMES-NOUS ?

La Commune est un lieu de vie pluriel : culture, tremplin
culinaire et entrepreneuriat s'y mélangent et se complètent
pour proposer des expériences singulières ouvertes aux cinq
sens.

Prenant comme point de départ le vivre-ensemble et
l'authenticité, La Commune valorise la mixité et défend les
choses simples de la vie : la rencontre et le partage
autour de moments conviviaux et savoureux.

Elle cherche à réunir des publics variés et mixtes grâce à des
propositions éclectiques et innovantes qui rassemblent
et favorisent l'échange.

A VOS CANDIDATURES !

Le 21 mars sera l'occasion pour des jeunes artistes et créatifs de concourir. La Commune souhaite mettre à l'honneur les talents de six différentes catégories (musique, danse, street art, stand-up, cuisine et mixologie) dans la bonne humeur et l'émulation collective.

Les candidats sélectionnés sur dossier se produiront tour à tour sous l'œil du public et d'un jury qui désigneront les grands gagnants du Tremplin Jeunes Talents.

Les finalistes de chaque catégorie auront la chance de se produire ultérieurement à La Commune et de voir leur création mise en avant.

En somme, une date pour découvrir et se laisser porter par la créativité.

L'appel à projets pour le Tremplin Jeunes Talents est **gratuit, ouvert à tous, sans obligation de références ou d'expérience.**

Attention, les candidats doivent impérativement être **majeurs.**

Les **transports et/ou hébergements** induits par la participation des candidats au Tremplin Jeunes Talents ne pourront être pris en charge par La Commune.

TREMPIN ARTISTIQUE

MUSIQUE



DANSE



STREET ART



STAND-UP



TREMPIN CULINAIRE

CUISINE



MIXOLOGIE



PERFORMANCES ATTENDUES

LA COMMUNE

MUSIQUE

Les candidats devront présenter 2 créations originales de leur choix sur la scène de La Commune d'une durée maximale de 10 min.

Les finalistes seront choisis par le public et par un jury composé de l'équipe de La Commune et de professionnels.

Les gagnants de la catégorie « Musique » se verront proposer une date de concert à La Commune et bénéficieront d'une communication et visibilité via La Commune et ses partenaires.

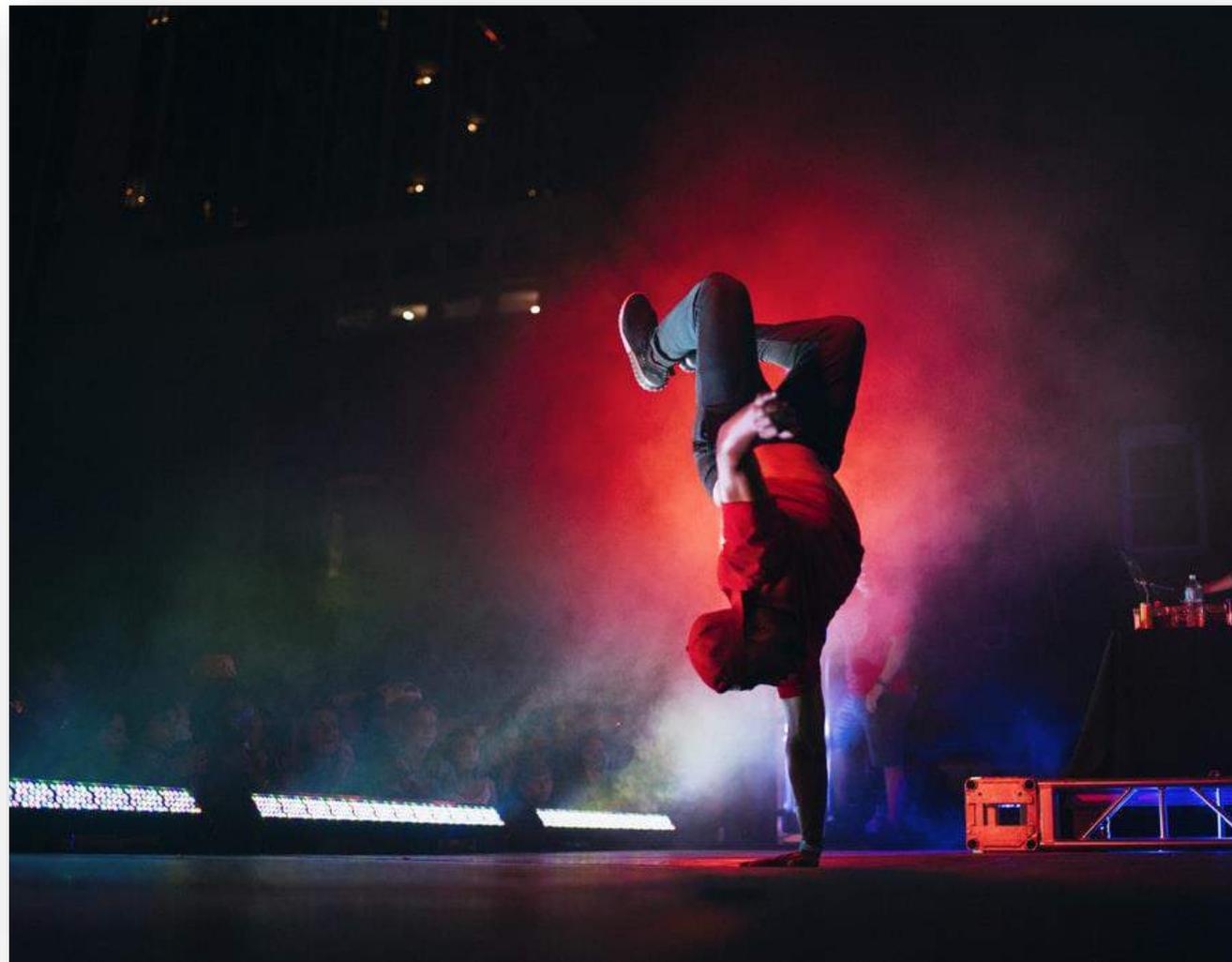


DANSE

Les candidats devront présenter 2 créations originales de leur choix sur la scène de La Commune d'une durée maximale de 10 min.

Les finalistes seront choisis par le public et par un jury composé de l'équipe de La Commune et de professionnels.

Les gagnants de la catégorie « Danse » se verront proposer une date de programmation à La Commune et bénéficieront d'une large communication et visibilité via La Commune et ses partenaires.



STREET ART

Les candidats devront réaliser une création sur le thème du végétal dans un temps imparti (1 h maximum).

Le finaliste sera choisi par le public et par un jury composé de l'équipe de La Commune et de professionnels.

Le gagnant de la catégorie « Street Art » aura un mur de La Commune à sa disposition pour réaliser son œuvre et bénéficiera d'une large communication et visibilité via La Commune et ses partenaires.



STAND-UP

Les candidats devront présenter une performance de stand-up sur la scène de La Commune d'une durée de 5 à 10 minutes et devront inclure dans leur prestation plusieurs mots imposés par le public.

Le finaliste sera choisi par le public et par un jury composé de l'équipe de La Commune et de professionnels.

Le gagnant de la catégorie « Stand-up » se verra proposer une date de programmation à La Commune et bénéficiera d'une large communication et visibilité via La Commune et ses partenaires.



CUISINE

Les candidats devront préparer une soupe froide à La Commune, avec des ingrédients imposés et dans un temps imparti (environ 1 h)*.

Le finaliste sera choisi par un jury composé de l'équipe de La Commune et de professionnels qui jugeront sur le visuel et le goût.

Le gagnant de la catégorie « Cuisine » verra son plat mis à l'honneur pendant une semaine dans l'une de nos échoppes et bénéficiera d'une communication et visibilité via La Commune et ses partenaires.

**matières premières et matériel fournis par La Commune*



MIXOLOGIE

Les candidats devront préparer un cocktail à La Commune, avec des ingrédients imposés* dans un temps imparti (environ 30 min).

Le finaliste sera choisi par un jury composé de l'équipe de La Commune et de professionnels ainsi que quelques personnes du public choisies au hasard.

Le gagnant de la catégorie « Mixologie » verra son cocktail mis à l'honneur pendant une semaine au bar de La Commune et bénéficiera d'une communication et visibilité via La Commune et ses partenaires.

*Découverte des ingrédients le Jour J



©ABouillot

CANDIDATURES & CALENDRIER

CANDIDATURES TREMPLIN ARTISTIQUE

Pour candidater, merci
d'envoyer un dossier complet
avant **le 15 décembre 2019** à
l'adresse :
programmation@lacommune.co

Chaque dossier de candidature devra contenir les éléments suivants :

- Catégorie pour laquelle vous candidatez
- Présentation de votre projet/groupe
- Vidéo + liens d'écoute sur une plateforme en ligne en bonne qualité (pour les catégories Musique, Danse et Stand-Up)
- Book + photos de vos diverses réalisations (pour la catégorie Street Art)
- Site web ou page Facebook de votre projet

CANDIDATURES TREMPIN CULINAIRE

Pour candidater, merci
d'envoyer un dossier complet
avant le **15 décembre 2019** à
l'adresse :
programmation@lacommune.co

Chaque dossier de candidature devra contenir les éléments suivants :

- Catégorie pour laquelle vous candidatez
- Texte de présentation
- Motivations (pourquoi souhaitez-vous participer au Tremplin Jeunes Talents)

CALENDRIER PREVISIONNEL

- Clôture du dépôt des candidatures
15 Décembre 2019
- Sélection des candidats*
Janvier 2020
- Rencontre avec l'équipe de La
Commune, répétitions, organisation
Février-Mars 2020
- 2e anniversaire de La Commune
Tremplin Jeunes Talents
21 Mars 2020

*sans réponse de notre part dans ce délai, merci de considérer que votre candidature n'est pas retenue



LA COMMUNE

3 rue Pré-Gaudry, 69007 Lyon
entrezlibres@lacomune.co
www.lacomune.co